

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIQUE



REPUBLIQUE CONGOLAISE

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET



# **RAPPORT SUR LA SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX ET STRUCTURES ASSIMILEES**

**EXERCICE 2024**



REPÚBLICA DE COLOMBIA



MINISTERIO DE ECONOMÍA

MINISTERIO DE FINANZAS Y ESTUDIOS BUDGETALES



**DNBF**  
DIRECCIÓN NACIONAL  
DE NUESTRO BIENESTAR



## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>0</b>
<b>I. PORTFOLLE DES EPN ET STRUCTURES ASSOCIÉES</b>	<b>0</b>
1.1. Un portefeuille en détail	0
1.1.1. Evolution du portefeuille des EPN en 2020	0
1.1.2. Créations et destructions d'EPN en 2020	10
1.1.3. Transformation d'EPN en EPNs	11
1.2. Répartition des EPN en structures associées	11
1.2.1. Répartition par catégorie d'EPN	11
1.2.2. Répartition par secteur d'activité	12
1.2.3. Répartition par secteur	12
<b>II. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2020 DES EPN</b>	<b>14</b>
2.1. Présentation générale du budget des EPN	14
2.1.1. Evolution du budget des EPN	16
2.1.2. Répartition du budget 2020 des EPN	17
2.2. Ressources	18
2.2.1. Ressources disponibles	18
2.2.2. Subventions des EPN en régime	19
2.2.3. Ressources propres en régime	20
2.2.4. Autres ressources en régime	21
2.2.5. Ressources d'investissement	24
2.3. Dépenses	25
2.3.1. Dépenses d'exploitation	25
2.3.2. Dépenses d'investissement	26
<b>III. ANALYSE DE L'ÉCARTION DU BUDGET 2020 DES EPN</b>	<b>28</b>
3.1. Réalisation des ressources	28
3.1.1. Réalisation des subventions d'équilibre	32
3.1.2. Réalisation des ressources propres	32
3.1.3. Réalisation des autres ressources	36
3.2. Evolution des dépenses	36
3.2.1. Evolution des dépenses d'exploitation	37
3.2.2. Evolution des dépenses d'investissement	41
3.3. Résultat budgétaire	43



<b>IV. DIFFICULTÉS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS</b>	<b>23</b>
IV.1. Difficultés	23
IV.1.1. Insuffisance d'ordre juridique	23
IV.1.2. Insuffisance d'ordre opérationnel	23
IV.2. Propositions de solutions	23
IV.2.1. Amélioration de cadre juridique	23
IV.2.2. Amélioration de l'animation pédagogique	23
<b>V. CONCLUSION</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>25</b>



**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 Répartition des EPN par catégorie en 2014	11
Tableau 2 Répartition des EPN par secteur d'activité	12
Tableau 3 Répartition des EPN par secteur et par catégorie	13
Tableau 4 Répartition de budget des EPN par catégorie	16
Tableau 5 Répartition de budget des EPN par secteur	17
Tableau 6 Les EPN apertés réalisés des intégrations des ressources exceptionnelles des grands établissements	20
Tableau 7 Réalisation des Ressources par grands masses	20
Tableau 8 Les 10 EPN apertés les meilleurs taux de réalisation	21
Tableau 9 Réalisation des ressources propres	22
Tableau 10 Répartition des ressources propres par catégorie d'EPN	23
Tableau 11 Réalisation des recettes affectées par nature économique	24
Tableau 12 Réalisation des recettes affectées par catégorie	25
Tableau 13 Réalisation des autres ressources par nature économique	25
Tableau 14 Totalités globales des dépenses par grands masses	26
Tableau 15 Totalités globales des dépenses par catégorie	26
Tableau 16 Totalités des dépenses par nature de dépenses	27
Tableau 17 Totalités des dépenses de personnel par grands masses	28
Tableau 18 Les 10 EPN apertés les taux de crédits personnel non utilisés les plus élevés	28
Tableau 19 Totalités des dépenses de tiers et services	29
Tableau 20 Les EPN apertés taux de crédits de tiers et services non utilisés les plus élevés	29
Tableau 21 Totalités des crédits	30
Tableau 22 Les EPN apertés taux de crédits non utilisés les plus élevés	31
Tableau 23 Les 10 EPN apertés les taux de crédits financièrement réalisés les plus élevés	32
Tableau 24 Répartition des ratios de ressources propres par catégorie EPN	33



**LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique 1: Evolution des nombres d'EPNs de 2010 à 2020	05
Graphique 2: Evolution des particularités d'EPNs par catégorie de 2010 à 2020	06
Graphique 3: Evolution du budget des EPNs de 2010-2020	06
Graphique 4: Evolution du budget des EPNs de 2010-2020 par catégorie	06
Graphique 5: Répartition des ressources globales de 2010 par grandes masses	06
Graphique 6: Ressources d'exploitation des EPNs par catégorie de 2010 à 2020	06
Graphique 7: Evolution des subventions des EPNs de 2010-2020	06
Graphique 8: Evolution des Ressources propres par catégorie d'EPNs	06
Graphique 9: Répartition des ressources propres 2010 par composants	06
Graphique 10: Evolution des Ressources par catégorie aux établissements	06
Graphique 11: Evolution des subventions d'investissement par catégorie d'EPNs de 2010-2020	06
Graphique 12: Evolution des dépenses globales des EPNs	06
Graphique 13: Répartition des dépenses globales par grandes masses	06
Graphique 14: Répartition des dépenses de fonctionnement par grandes masses	07
Graphique 15: Evolution des dépenses d'exploitation par catégorie de 2010-2020	07
Graphique 16: Evolution des dépenses de personnel par catégorie de 2010-2020	08
Graphique 17: Evolution des dépenses de biens et services par catégorie de 2010-2020	08
Graphique 18: Evolution des dépenses de matériel par catégorie de 2010-2020	08
Graphique 19: Evolution des dépenses d'investissement par catégorie de 2010-2020	08
Graphique 20: Evolution des réducteurs des ressources globales par catégorie de 2010 à 2020	11
Graphique 21: Evolution des réducteurs par type de ressources propres de 2010-2020	11
Graphique 22: Evolution des réducteurs de ressources propres par catégorie de 2010 à 2020	14
Graphique 23: Evolution des coûts d'exploitation par catégorie sur la période 2010-2020	18
Graphique 24: Evolution des coûts de biens et services réduits de 2010 à 2020	18
Graphique 25: Evolution des coûts d'investissement réduits de 2010 à 2020	19





## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Répartition des IFRN par catégorie à fin décembre 2024	43
Annexe 2 : Répartition des ressources par nature à fin décembre 2024	45
Annexe 3 : Liste des IFRN ayant enregistré des modifications budgétaires	46
Annexe 4 : Situation d'execution des ressources propres à fin décembre 2024	48
Annexe 5 : Situation d'execution des dépenses à fin décembre 2024	60
Annexe 6 : Tableaux des indices et de la performance budgétaires	66





## INTRODUCTION

Conformément aux dispositions de l'article 103 du décret n° 2022-980 du 8 décembre 2022 portant organisation du Ministère des Finances et du Budget, la Direction du Contrôle Budgétaire est chargée, entre autres attributions, de participer à la production des rapports annuels sur la gestion financière des Établissements Publics Nationaux et structures associées.

Le présent rapport, qui concerne l'exercice 2024, émis dans le cadre de l'accomplissement de cette mission et a pour objectif de rendre compte de l'exécution des budgets des Établissements publics.

Il a été établi sur la base des données officielles issues du Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'État et des rapports annuels produits par les Contrôleurs Budgétaires auprès des Établissements.

Il couvre les 101 Établissements Publics Nationaux existants dont cinquante-sept (57) Administratifs (EPA), dix-sept (17) Hospitaliers (EPH), onze (11) à caractère Industriel et Commercial (EPC) et seize (16) structures associées (ESA) incluant deux (2) Régulateurs d'Établissements d'État.

Dans sa structure, ce rapport présente (i) le portefeuille des EPA et structures associées, (ii) la configuration de leurs budgets 2024, (iii) analyse l'exécution de ces budgets et relève les difficultés rencontrées auxquelles des propositions de solutions sont formulées.



## LE PORTFEUILLE DES EPH ET VRIE CTES ANNEES

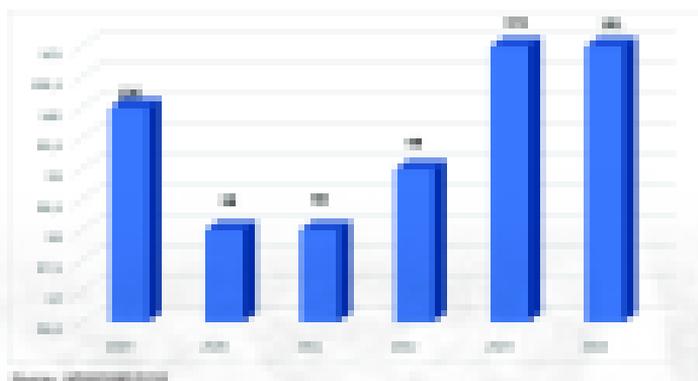
Le portefeuille des EPH connaît un certain dynamisme au cours de la décennie 2019-2024 marquée par la promulgation de la loi n° 2019-1024 du 23 juillet 2019 portant réforme hospitalière et de la loi 2024-427 du 14 août 2024 fixant les règles générales relatives aux EPH et portant création de catégories d'établissements publics.

### 1.1.2 Le portefeuille en évolution

#### 1.1.2.1 Évolution du portefeuille de 2019 à 2024

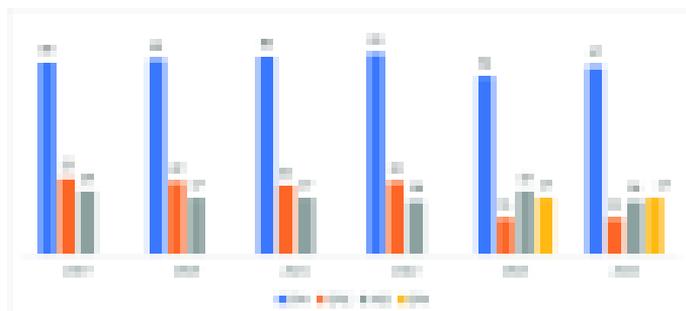
De 2019 à 2024 le nombre d'EPH connaît une hausse avant de redescendre en 2024 et 2025, soit un nombre total de 104 EPH. On note une tendance globalement à la hausse.

#### Graphique 5 : Évolution du nombre d'EPH de 2019 à 2024



Le graphique ci-après illustre l'évolution par catégories d'EPH de 2019 à 2024.

## Graphique 2: Evolution du portefeuille d'EPS par catégorie de 2019 à 2024



Source: SRS/MSI/MSI/MSI

Ce graphique une visibilité relative du nombre d'Établissements Publics Administratifs (EPSA) de 2019 à 2023, suite d'une diminution en 2024. En 2024, une reprise de la croissance des EPSA est observée grâce à la création du Centre Régional des Sciences Universitaires de Bobo-Dioulasso (CRCSU-Bobo-Dioulasso) et à la transformation en EPSA de la Commission Nationale de la Transparence (CNT) qui avait initialement une structure associée aux EPS. La baisse s'explique par la restructuration des EPSA du secteur de la santé en Établissements Publics Hospitaliers Nationaux (EPHN), conformément à la loi n°2019-078 du 23 juillet 2019 relative à la réforme hospitalière.

En ce qui concerne les Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC), on note une stabilité de 2019 à 2023, suite d'une diminution à partir de 2023, également en raison de la conversion de plusieurs EPIC du secteur de la santé en EPHN.

Pour ce qui est des structures associées, leur nombre est resté relativement stable de 26 EPSA 2020. On note un type plus en 2023, dû à la mise en liquidation de 2 EPSA déclassés qui fait passer l'effectif des AS de 16 à 18. Ce nombre est passé de nouveau à 16 en 2024 en raison de la transformation de la CNT en EPS, et de la loi de 2 législations.

### 1.1.2.- Création et dissolution d'EPS en 2024

En 2024, trois (3) nouveaux EPS ont été créés à savoir, le Centre Régional des Sciences Universitaires de Bobo-Dioulasso (CRCSU-Bobo-Dioulasso), l'Université de Bobo-Dioulasso (U-Bobo-Dioulasso) et l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation.





### 1.1.2. Transformation d'EPN en EPNH

La loi n° 2019-078 du 20 juillet 2019 portant réforme hospitalière a institué une nouvelle catégorie d'établissements publics d'enseignement public hospitalier (EPH) ainsi connue : haute personnalité morale de droit public exemptée des activités de soins et d'hospitalisation financées principalement par des fonds publics ou privés, qui remplit une mission de soins d'intérêt général<sup>1</sup>.

En application de cette loi, dix-sept établissements portant transformation des anciens EPA et EPIC du nombre de la santé en EPNH ont été pris.

### 1.2. Répartition des EPN et Structures Associées

La répartition des EPN et Structures Associées est faite par catégorie, nombre d'établissements et centres.

#### 1.2.1. Répartition par catégorie d'EPN

Selon la loi n° 2019-078 du 20 juillet 2019 portant réforme hospitalière et la loi n° 2020-027 du 14 avril 2020 fixant les règles générales relatives aux EPN et portant création de catégories d'établissements publics, les EPN sont classés en trois (3) catégories :

- Établissements Publics-Administratifs (EPA) ;
- Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC) ;
- Établissements Publics-Hospitaliers (EPH).

En plus, la création des structures publiques ayant des caractéristiques similaires avec lesdites appartenir à l'une des catégories ci-dessus citées, a conduit, au fil des années, une quatrième catégorie dite Structures Associées (SA).

Le tableau 1 ci-dessous présente la répartition des EPN selon leur catégorie en 2024.

**Tableau 1- Répartition des EPN par catégorie en 2024**

Catégorie (EPA)	Nombre	en Pourcentage
Établissements Publics-Administratifs (EPA)	07	100%
Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC)	10	100%
Établissements Publics-Hospitaliers (EPH)	10	100%
Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC)	11	100%
TOTAUX	38	1000%

<sup>1</sup> Article 10 (1) (1) (a) (i) (ii)





En 2024, les EPF répertoriés (SEPF, les EPF) 16,8%, les Structures Académiques 16,8% et les EPF 16,8% des EPF.

### 1.2.2: Répartition par secteur d'activité

Les EPF sont répartis selon 8 secteurs d'activités comme l'indique le tableau ci-après.

**Tableau 2: Répartition des EPF par secteur d'activité**

NOM DE LA STRUCTURE	LA RÉPARTITION				TOTAL DES EPF
	SEPF	EPF	EPF	EPF	
1. UNIVERSITÉS	12	12	12	12	48
2. UNIVERSITÉS ASSOCIÉES	12	12	12	12	48
3. UNIVERSITÉS ASSOCIÉES EN ASSOCIATION	12	12	12	12	48
4. UNIVERSITÉS ASSOCIÉES EN ASSOCIATION	12	12	12	12	48
5. UNIVERSITÉS ASSOCIÉES EN ASSOCIATION	12	12	12	12	48
6. UNIVERSITÉS ASSOCIÉES EN ASSOCIATION	12	12	12	12	48
7. UNIVERSITÉS ASSOCIÉES EN ASSOCIATION	12	12	12	12	48
8. UNIVERSITÉS ASSOCIÉES EN ASSOCIATION	12	12	12	12	48
<b>TOTAL DES EPF</b>	<b>108</b>	<b>108</b>	<b>108</b>	<b>108</b>	<b>432</b>

Source : 2024/2025

Les secteurs 6 (Enseignement, Formation et Recherches) et 8 (Santé et Action Sociale) totalisent le plus grand nombre d'EPF avec respectivement 24 et 24 établissements sur 108. Ces secteurs enregistrés également une forte concentration d'EPF: 24 pour le secteur 6 et 24 pour le secteur 8.

### 1.2.3: Répartition par secteur

La répartition par secteur et par catégorie, se présente comme suit.







Il ressort de tableaux ci-dessous que la dotation technique des 101 EPN est assurée par 2 institutions de la République et 20 départements ministériels. On constate que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique assure 21 EPN et celui de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Coopération Médicale Universitaire, avec 17 EPN, concentrent plus du tiers de l'effectif total des EPN, essentiellement constitués d'EPA.

## II. PRÉSENTATION DU BUDGET DES EPN

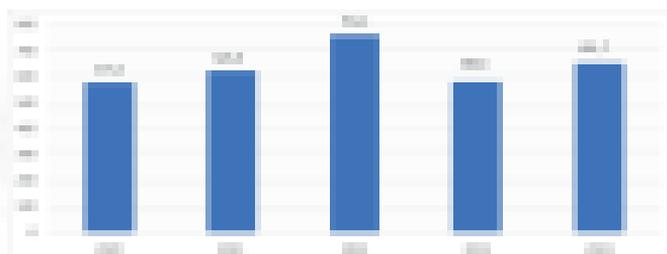
### 2.1. Présentation générale du budget des EPN

Le budget 2024 des EPN est décomposé en ressources et en emplois à 680,7 milliards de FCFA.

#### 2.1.1. Evolution du budget des EPN

De 2020 à 2021, le budget des EPN a connu une hausse de 67 milliards, soit 8,1% et de 2021 à 2022 une hausse de 106,4 milliards FCFA, soit 21,6%. De 2022 à 2023, il a connu une baisse de 160,4 milliards FCFA correspondant à -23,7%, tandis que de 2023 à 2024, il a connu une hausse de 71,1 milliards FCFA, soit 10,2%, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

#### Graphique 2: Evolution du budget des EPN de 2020-2024



Source: MESTRS/DIR

Cette évolution du budget est perceptible au niveau des catégories d'EPN comme l'illustre le graphique ci-dessous.





## Graphique 4: Evolution du budget des EPA de 2020-2024 par catégorie



Source: MAAU/Ministère de l'Environnement

Aux niveaux des EPA, on note un accroissement de 2020 à 2022 dû à une hausse importante des crédits d'investissement qui passent de 117,8 milliards en 2020 à 218,3 milliards en 2022, suivi d'une baisse significative en 2023 qui s'explique par la fin des projets d'investissement liés à l'organisation de la CARI 2023. En ce qui concerne les EPAC, une progression des crédits a été constatée à partir de 2021, bien que ces établissements aient enregistré une régression entre 2023 et 2024 due à la baisse de leur nombre. Pour les situations assimilées, après une période de stabilité entre 2021 et 2023, leurs crédits ont connu une hausse marquée de 2023 à 2024 due à la hausse de leur nombre. Elles sont passées de 18 en 2023 à 19 en 2024.

### 2.1.2. Répartition du budget 2024 des EPA

Le budget 2024 des EPA, qui s'équilibre en ressources et en emplois à 663,7 milliards de FCFA, est présenté par catégorie, par secteur d'activité et par secteur comme suit.

#### 2.1.2.1. Répartition par catégorie

Il ressort de cette répartition que les EPA absorbent 62,7% du budget alloué aux EPA au sein des EPAC, avec un taux de 39%. Cette répartition inégale s'explique par la proportion élevée des EPA (66,7%) par rapport aux autres catégories d'EPAC.





### Tableau 4 Répartition du budget des EPS par catégorie

Catégorie d'EPS	Nombre d'EPS	Budget (millions de DA)	Pourcentage
Universités (Publics et Privés) (EPS)	107	10 000 000 000	80,0%
Universités (Publics) (EPS)	107	10 000 000 000	100,0%
Universités (Publics) (EPS)	107	10 000 000 000	80,0%
Centres Académiques (CA)	10	2 000 000 000	10,0%
<b>TOTAL</b>	<b>117</b>	<b>12 000 000 000</b>	<b>100,0%</b>

Source : Administration

#### 3.1.2.3. Répartition par section

Cette répartition met en évidence une prédominance du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique avec 28,2% du budget, du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Coopération Médicale/Universitaire avec 18,8%, du Ministère de l'Hydrologie, de l'Assainissement et de la Salubrité avec 12,7%, et du Ministère délégué auprès du Premier-Ministre, Chargé des Sports et du Cadre de vie, soit un total de 58,5% du budget des EPS.

La configuration de cette répartition est due, d'une part, au nombre élevé d'EPS (36) dans les deux premières sections, d'autre part, à l'importance des activités au sein de l'UNASAC, le seul EPS du Ministère de l'Hydrologie, de l'Assainissement et de la Salubrité et la coordination des infrastructures sportives prévues pour accueillir le Coupe d'Afrique des Nations de Football en 2026 au niveau de l'UNASAC.





## 2.3. Ressources

Les ressources globales des EPF et structures associées comprennent les ressources propres, les ressources fiscales affectées, les subventions octroyées par l'État et les excédents sur opérations antérieures. Pour l'exercice 2026, ces ressources s'élevaient à 661,7 milliards et sont en hausse de 71,1 milliards (10,7%) par rapport à leur niveau de 2025.

La répartition de ces ressources par nature se présente comme suit :

- ressources propres : 66,6 milliards (10,1%) ;
- excédents des opérations antérieures : 76 milliards (11,5%) ;
- autres ressources : 1,8 milliard (0,3%) ;
- ressources affectées : 167,8 milliards (25,3%) ;
- subventions de l'État : 258,5 milliards (39,0%) ;

Les subventions de l'État comprennent 222 milliards pour le fonctionnement et 36,5 milliards pour l'investissement.

**Graphique 5 : Répartition des ressources globales de 2026 par grande source**



Il ressort de cette répartition que les EPF sont presque tous tributaires des subventions de l'État, soit 60,9% du budget total.

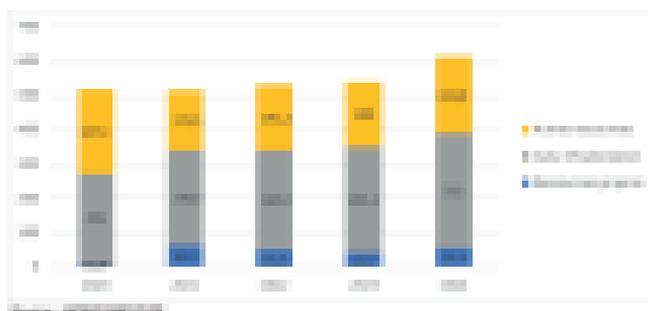
### 2.3.1. Ressources d'exploitation

Elles sont constituées des subventions d'exploitation à hauteur de 302 milliards, des ressources propres 66,6 milliards et des autres ressources 23,8 milliards.

Elles s'élèvent à 432,2 milliards les ressources d'exploitation et représentent 65,3%



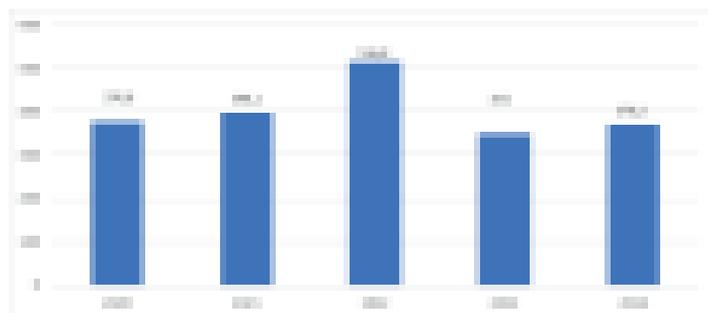
## Graphique 6: Ressources d'exploitation des EPF par catégorie de 2020 à 2024



Les ressources d'exploitation connaissent une évolution régulière de 2020 à 2024. Les subventions d'exploitation enregistreront une hausse de 2020 à 2024 avec un taux de croissance moyen annuel de 0,0%. Quant aux autres ressources, elles évolueront en dents de scie de 2020 à 2024, car fortement influencées par les recettes affectées et les incidents sur gisements artiseraux.

### 3.2.3: Subventions des EPF en régression

Les subventions constituent l'appui de l'Etat dans l'équilibre du budget de fonctionnement et d'investissement des EPF. Elles constituent l'essentiel des ressources des EPF en matière de financement des besoins d'exploitation et d'acquisition des valeurs immobilisées, notamment les immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles, les véhicules et valeurs mobilières au profit des EPF. Elles se subdivisent en subventions d'exploitation et en subventions d'investissement. Ces crédits connaissent une hausse de 21,3 milliards sur la période de 2020 à 2021 et de 118,7 milliards de 2021 à 2023. Cette tendance s'est inversée de 2023 à 2024 avec une forte baisse de 32% correspondant à 100,0 milliards. Pour la période 2020 à 2024, on note une légère hausse de 0,0% correspondant à 10,0 milliards.

**Graphique 3: Evolution des Revenues des EPAs de 2020 à 2024**


Source: ANEP/ANEP/ANEP

### 3.2.3. Ressources propres en régression

Les ressources propres de 69,0 milliards de l'exercice 2024 sont supérieures de 31,2% à leur niveau de 2023, de 67,6% par rapport à 2020 et supérieures de 10,3% comparées à 2021.

De 2021 à 2024 on note que le niveau des ressources propres est au niveau des EPA (de 18 à 22 milliards) et inférieur au niveau des EPIC (de 27 à 3,7 milliards). La régression des ressources propres au niveau des EPA et EPIC est due au rattachement de certains EPA et EPIC en EPAS. Pour la période 2020 à 2024, une tendance inverse est observée avec une progression des ressources propres des EPA.

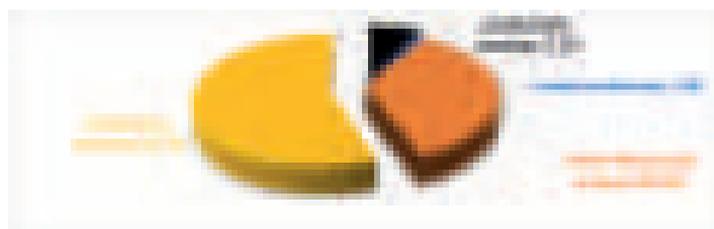
**Graphique 4: Evolution des ressources propres par catégorie d'EPAs**


Source: ANEP/ANEP/ANEP



Il ressort du graphique ci-dessous que les ressources propres enregistrées ont baissé de 2021 à 2022 et une hausse de 2022 à 2024. Les composantes de ces ressources propres, au titre de l'exercice 2024 sont les suivantes : 21,4 milliards pour les productions de services, soit 63,7% ; 2,8 milliard pour les bénéfices divers, soit 7,4% ; 20,2 milliards pour les autres ressources propres, soit 58,9% et 2,8 milliards pour la production services, soit 7,4%. Les productions de services représentent plus de la moitié des ressources propres comme l'indique le graphique ci-dessous.

### **Graphique 5: Répartition des ressources propres de l'exercice 2024, par composante**



Source : COMPTABILITE

#### **2.2.4. Autres ressources en progression**

Caractérisées des ressources affectées pour 147,8 milliards, des excédents sur produits antérieurs à hauteur de 73 milliards et des autres ressources pour 1,8 milliard, le montant des autres ressources s'élève à 224,8 milliards soit, 34,4% du budget.

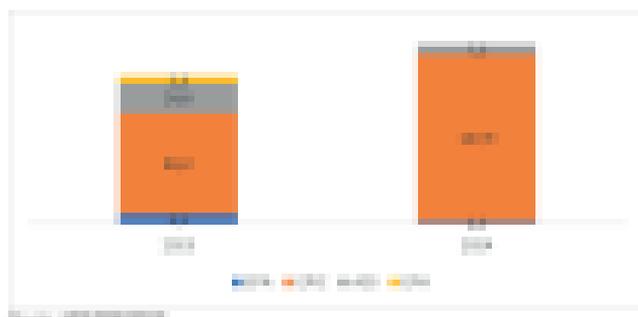
##### **2.2.4.1. Ressources affectées en progression**

Les ressources affectées sont des réserves cumulées initialement par l'Etat aux EPF et les aides de toutes les catégories. Pour 2022, la mobilisation des ressources affectées s'élève à 147,8 milliards contre 100,2 milliards pour l'exercice 2021, soit une hausse de 31,6%.

Au total, les ressources affectées ont enregistré une évolution en hausse continue sur la période de 2020 à 2024. (voir graphique ci-dessous)



Graphique 16: Evolution des Ressources par catégorie d'EPF



L'ONASED est l'EPF qui bénéficie de la part la plus étroite des ressources affectées équivalant 60% de l'enveloppe globale affectée aux EPF et structures associées concernés.

#### 2.2.4.3: Les intégrations de ressources complémentaires des grilles antérieures

Ces ressources représenteront 75 milliards, soit un taux de 11,6% de budget global des EPF.





**Tableau 5: Les EPN ayant bénéficié de l'allocation des ressources des questions antérieures**

N°	NOM	Montant (CFA)	Montants alloués aux questions antérieures
1	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
2	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
3	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
4	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
5	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
6	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
7	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
8	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
9	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
10	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
11	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
12	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
13	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
14	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
15	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
16	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
17	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
18	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
19	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
20	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
21	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
22	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
23	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
24	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
25	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
26	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
27	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
28	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
29	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
30	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
31	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
32	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
33	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
34	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
35	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
36	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
37	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
38	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
39	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
40	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
41	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
42	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
43	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
44	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
45	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
46	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
47	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
48	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
49	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
50	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
51	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
52	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
53	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
54	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
55	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
56	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
57	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
58	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
59	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
60	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
61	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
62	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
63	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
64	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
65	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
66	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
67	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
68	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
69	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
70	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
71	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
72	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
73	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
74	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
75	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
76	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
77	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
78	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
79	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
80	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
81	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
82	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
83	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
84	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
85	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
86	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
87	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
88	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
89	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
90	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
91	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
92	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
93	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
94	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
95	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
96	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
97	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
98	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
99	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000
100	EPN	10 000 000 000	10 000 000 000

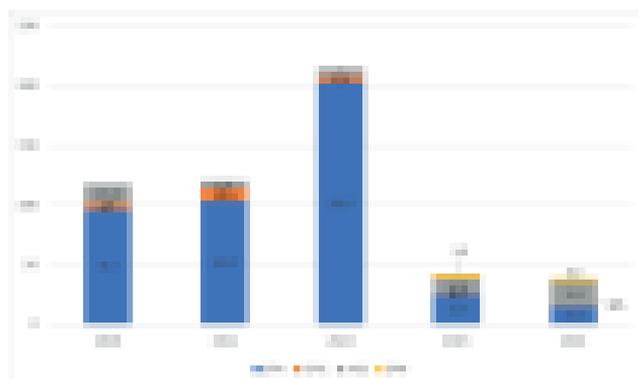






On note que les EPE ont une prépondérance sur les trois années avec un pic enregistré en 2023. Cela s'explique par l'importance des crédits alloués à l'ONH pour la construction de six centrales dans le cadre de l'opération de la GAN 2023 (voir graphique ci-dessous).

### Graphique 11: Evolution des subventions d'investissement par catégorie d'EPE de 2021-2024



Source: MEDWATER

### 3.3. Dépenses

Les dépenses globales des EPE et structures associées, d'un montant de 2 653,7 milliards en 2024, comprennent les dépenses d'exploitation (énergie et services, personnel, matériel) et les dépenses d'investissement.

De 2021 à 2023, les dépenses des EPE ont connu une hausse de 136,2 milliards, soit 21,8%. De 2020 à 2023, elles enregistrèrent une hausse de 180,8 milliards, soit 23,7%, tandis que de 2023 à 2024, elles ont connu une hausse de 71,1 milliards (FCFA) correspondant à 13,2%, comme l'indique le schéma ci-dessous.

### Graphique 12: Evolution des dépenses globales des EPE



Source: MEDWATER



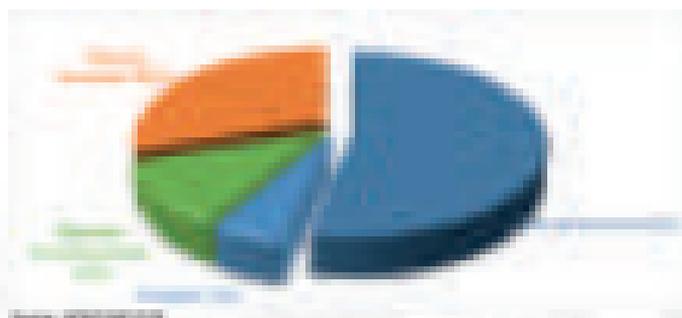
Pour l'exercice 2024, les dépenses se répartissent par grandes masses comme suit :

- **Personnel** : 194,7 milliards ;
- **Biens et services** : 388,8 milliards ;
- **Transferts** : 33,8 milliards ;
- **Investissement** : 73,1 milliards.

Elles ont enregistré une hausse de 93,7 milliards au niveau des dépenses d'exploitation (personnel, biens et services et transferts) et une baisse de 21,8 milliards au niveau de l'investissement, par rapport à leur niveau de 2023 ; ce qui s'explique par l'achèvement des travaux du projet de réhabilitation et de construction de six (6) routes pour le CARR 2023, au niveau de l'ICMR.

Avec un montant de 388,8 milliards, soit 65,9% du budget, les dépenses de biens et services constituent plus de la moitié des dépenses de l'exercice 2024. Les dépenses de personnel s'élèvent à 194,7 milliards, soit 32,2% et les dépenses d'investissement à 73,1 milliards, soit 11,9%. Les transferts ont constitué 8,1% de l'ensemble avec 33,8 milliards.

### Graphique 10: Répartition des dépenses globales par grande masse



#### 2.2.1 - Dépenses d'exploitation

Considérant les charges de biens et services, de personnel et des transferts, les dépenses d'exploitation en 2024 sont de 578,7 milliards contre 480 milliards en 2023 et 444 (8) milliards en 2022. Elles ont enregistré une hausse de 19,7% entre 2023 et 2024.

Les dépenses d'exploitation représentent 88,8% du budget 2024 des EPF. Elles se décomposent comme suit :

- **Personnel** : 194,7 milliards ;
- **Biens et services** : 388,8 milliards ;
- **Transferts** : 33,8 milliards ;



### Graphique 16: Répartition des dépenses de fonctionnement par grande masse



Source : MEF/ANPE

Concernant les dépenses d'exploitation par catégorie, on note une augmentation continue au niveau des dépenses de personnel et de biens et services sur les quatre années. Cette hausse s'explique par la hausse du nombre d'EPIC réalisant des BE en 2020 à 101 en 2024.

### Graphique 17: Evolution des dépenses d'exploitation des EPIC par catégorie de 2020 à 2024



Source : MEF/ANPE

#### 3.3.4.1. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel au niveau des EPIC connaissent une hausse régulière de 2020 à 2024 tandis qu'au niveau des EPIC, elles connaissent une hausse de 2020 à 2022 et connaissent une baisse de 2022 à 2024.





### Graphique 16: Evolution des dépenses de personnel par catégorie de 2021 à 2026



Source : ANAP/ANAP/ANAP

#### 3.3.4.3: Dépenses de biens et services

Les dépenses de biens et services, au niveau des structures principales, connaîtront une hausse régulière d'environ 5% sur les quatre années à venir (à au niveau des EPIC elles connaîtront une hausse de 62,3 milliards de FCFA en 2026).

(Voir graphique ci-dessous)

### Graphique 17: Evolution des dépenses de biens et services par catégorie de 2021 à 2026



Source : ANAP/ANAP/ANAP

#### 3.3.4.3: Transferts

Au niveau des EPA, les transferts, constitués principalement de dépenses relatives aux biens et services, connaîtront une hausse de 1 milliard de 2021 à 2023, une baisse de 18 milliards de 2023 à 2024, et une augmentation de 16,8 milliards de 2024 à 2026.

4.7676,8 enregistrés à lui seul 67,7% des transferts, soit 16,3 milliards.



### Graphique 16: Évolution des transferts par catégorie de 2020-2024

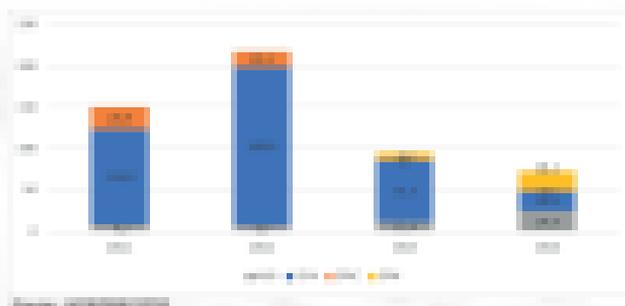


Source: COMPTABILITE

#### 2.1.2 – Dépenses d'investissement

Prévoies à hauteur de 73,1 milliards pour l'exercice 2024 contre 64,6 milliards et 268,4 milliards respectivement en 2023 et en 2022, les dépenses d'investissement connaîtront une hausse de 117,4 milliards entre 2020 et 2023, soit 77,7% et une régression de 148,4 milliards sur la période de 2023 à 2024, soit -68,8%. Les dépenses d'investissement représentent 11,2% du budget des EPF en 2020 contre 16,3% en 2023.

### Graphique 18: Évolution des dépenses d'investissement par catégorie de 2020-2024



Source: COMPTABILITE

L'évolution par catégories d'EPF des dépenses d'investissements montre que la catégorie des EPF est celle qui a bénéficié de plus de crédits d'investissements de 2021 à 2023.





## III - ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU BUDGET À FIN 2023

L'analyse de l'évolution du budget des EPF et structures associées au terme de l'exercice 2023 porte sur la réalisation des ressources, l'évolution des dépenses et le résultat budgétaire.

### 3.1. Réalisation des ressources

Le budget total des EPF et structures associées de 582,8 milliards a connu des modifications au cours de l'exercice pour se situer à 623,7 milliards, soit une hausse de 70,9 milliards. Ces modifications intervenant en cours d'exercice concernent quatre-vingt-trois (93) EPF et structures associées. Les intégrations d'ouvrages budgétaires font à elles seules plus de la moitié de ces modifications (33,9%). L'intégration la plus importante a été réalisée au profit de l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS) à hauteur de 18 milliards.

Tableau 3: Réalisation des Ressources par grande masse

Catégorie de Ressources	Budget initial (M\$)	Budget final (M\$)	Ressources (M\$)	Taux de réalisation (2023)	Montant manquant
Personnel	300 000 000 000	300 000 000 000	300 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
Services externes	100 000 000 000	100 000 000 000	100 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
Matériel et biens matériels	100 000 000 000	100 000 000 000	100 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
Services financiers	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
Autres dépenses	100 000 000 000	113 700 000 000	103 700 000 000	91,9%	10 000 000 000
<b>TOTAL BUDGETAIRE</b>	<b>610 000 000 000</b>	<b>623 700 000 000</b>	<b>614 400 000 000</b>	<b>98,8%</b>	<b>9 300 000 000</b>

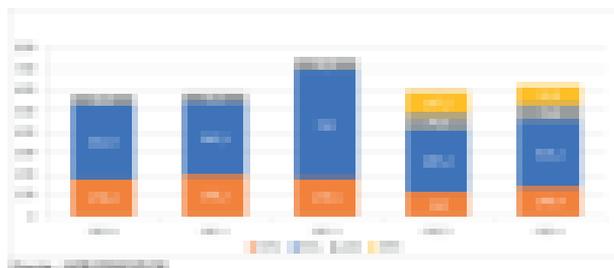
Source : Information 2023

Par ailleurs, les EPF et structures associées ont enregistré une réalisation de ressources à hauteur de 623,2 milliards correspondant à un taux de 98,3%. Ce qui constitue une bonne performance.

Au niveau des catégories d'investissement, il convient de noter que les EPF enregistrèrent près de 90% des ressources sur les 8 dernières années. Le plus de l'exercice 2023 est marqué par les subventions de plus de 200 milliards accordées à l'INPS, pour la construction et la réhabilitation des sites, dans le cadre de l'opérationnalité de la CAS 2023. Rappelons que les CHU de Coaticook, de Trois-Rivières, de Yamanca, d'Angoulême et de Brossard, qui étaient initialement des EPIC, ont été transformés en EPF par décret dans le cadre de la réforme hospitalière, ce qui implique la hausse des ressources intégrées aux EPF.



## Graphique 20: Evolution des réalisations des ressources globales par catégorie de 2020 à 2024



La bonne performance enregistrée est liée par les EPF réalisant une réalisation de 73,6 milliards pour une prévision de 87,1 milliards, soit un taux de réalisation de 108,6%. Le FPLS, le FER PALMER Léopold, l'IPRETF, l'IRAFSA et le CHRAO enregistrèrent les taux de réalisation les plus élevés qui sont, respectivement, de 127,8%, 100,8%, 113,8%, 110,8% et 111,8%.

### Tableau 8: les 10 EPF ayant les meilleurs taux de Réalisation

EPF	EPF	Montants Prévisions	Montants Réelles	Réalisation	Taux Réalisation
1	Centre National de Recherche et de Formation	100000000	127800000	127800000	127,8%
2	Centre National de Recherche et de Formation de la Région de Haute-Cote Ouest	100000000	100800000	100800000	100,8%
3	Centre National de Recherche et de Formation de l'Institut National de Recherche	200000000	223800000	223800000	111,9%
4	Centre National de Recherche et de Formation	400000000	440800000	440800000	110,2%
5	Centre National de Recherche et de Formation de la Région de Haute-Cote Est	200000000	220800000	220800000	110,4%
6	Centre National de Recherche et de Formation de la Région de Haute-Cote Nord	200000000	220800000	220800000	110,4%
7	Agence Nationale de Recherche et de Formation	200000000	220800000	220800000	110,4%
8	Centre National de Recherche et de Formation de la Région de Haute-Cote Sud	200000000	220800000	220800000	110,4%
9	Centre National de Recherche et de Formation de la Région de Haute-Cote Nord	100000000	110800000	110800000	110,8%
10	Centre National de Recherche et de Formation de la Région de Haute-Cote Sud	200000000	220800000	220800000	110,4%
<b>Total</b>		<b>2000000000</b>	<b>2178000000</b>	<b>2178000000</b>	<b>108,9%</b>

Source: MEF/Ministère de l'Économie et des Finances



### 3.1.1 Réalisation des subventions d'équipes

Les subventions d'équipes sont les contributions de l'Etat visant à financer les dépenses de personnel, de biens et services, de matériel et d'équipements des organismes publics, en complément des ressources propres générées par ces entités. Prévu à hauteur de 375,3 milliards, elles ont été transférées effectivement à hauteur de 367 milliards, soit un taux de 97,8% contre 98,9% en 2025. Cette performance traduit l'effet des Responsabilités de programmes au niveau des ministères de tutelle technique dans le processus de transfert des subventions aux EPPE.

Les montants transférés aux EPPE se subdivisent en subvention d'exploitation 331,7 milliards et subvention d'investissement 35,3 milliards.

### 3.1.2 Réalisation des ressources propres

Les ressources propres sont constituées de l'ensemble des revenus générés par les EPPE. Elles comprennent notamment les revenus de location, de production vendue, de prestations de services et d'autres ressources propres.

À fin décembre 2026, les réalisations de ressources propres s'élèvent à 155,6 milliards contre une prévision annuelle de 151,4 milliards, soit un taux de réalisation de 102,8 %. Cette performance est imputable aux prestations de service et aux autres ressources avec des taux de réalisation respectivement de 106,4% et 100,7%.

#### • Ressources propres par nature

**Tableau 9 – Réalisation des ressources propres**

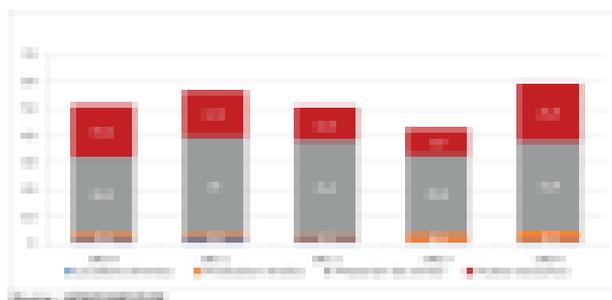
Natures	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Écart
	1	2	3 (2/1)	4 (2-1)
Investissements	102 000 000 000	102 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
Prestations de services	30 000 000 000	32 000 000 000	106,7%	2 000 000 000
Revenus de ventes	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%	0 000 000 000
Autres ressources	20 000 000 000	20 600 000 000	103,0%	600 000 000
	152 000 000 000	155 600 000 000	102,4%	3 600 000 000

Source : Comptes Nationaux

Les réalisations de ressources propres se chiffrent à fin décembre 2026 à 155,6 milliards contre une prévision de 151,4 milliards, soit un taux de réalisation de 102,8%. La performance de 2026 est plus élevée que celle de 2025 qui s'élève à 151,7 milliards contre une prévision de 147,7 milliards, soit un taux de réalisation de 102,7%.



## Graphique 26: Evolution des réalisations par type de ressources propres de 2020 à 2023



La réalisation des recettes de prestations de services et productions vendues à fin décembre 2023 s'élève à 37,2 milliards contre une prévision de 36,3 milliards, soit un taux de réalisation de 102,4%.

Au niveau des productions vendues, le taux de réalisation est de 97,4%. En ce qui concerne les productions de services, le taux de réalisation est de 100,4%. Cette réalisation est essentiellement liée aux droits d'inscription, d'examen et de concours de l'EPSM recensés à hauteur de 1,2 milliards, soit une performance de 100% et des consultations, hospitalisations et examens médicaux du CHU d'ANDOH recensés à 2,3 milliards pour une prévision de 2,3 milliards.

### -Ressources propres par catégorie d'EPSM

Ce volet se base sur le taux de réalisation pour toutes les catégories d'EPSM. Les données enregistrées ont le meilleur taux avec 112,1%, suivi de ceux des EPSM 107,4% et des EPSM 98,4%.

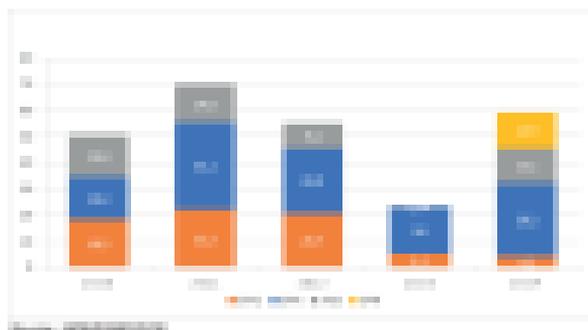
### Tableau 16: Répartition des ressources propres par catégorie d'EPSM

Province	2020	2021	2022	2023	Taux de réalisation
AT	1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000	100%
BO	1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000	100%
FO	1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000	100%
MA	1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000	100%
TO	1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000	100%

Les EPSM et les EPSM enregistrèrent un bon niveau de réalisation des ressources propres en 2020 - 2021 et 2022. Cependant, une dégradation significative de la performance des EPSM a été constatée, en raison de la transformation des CHU en EPSM pour la période 2023-2024.



## Graphique 20: Evolution des réalisations de ressources propres par catégorie de 2020 à 2024



### 3.4.2. Réalisation des autres ressources

#### 3.4.2.1. Réalisation des ressources affectées

Sur une prévision de 147,8 milliards, les ressources affectées ont été réalisées à 121,8 milliards, soit 82,3% à fin 2024. Les recettes affectées relatives à la contribution sur les marchés agricoles enregistrèrent le taux plus élevé avec 100,0% (PARCOP), suivi de la Taxe d'Embarquement sur les Titres de Transport Aériens de 99,9% (COT), et des Taxes d'investissement des valeurs étrangères de 98,3% (AVASIDC).

#### Tableau 11: Réalisation des recettes affectées par nature économique

Catégorie économique	Nature	Prévision (Mds)	Réalisations (Mds)	Taux de réalisation (%)	Écart (Mds)
Recettes	Recettes affectées	147.800.000	121.800.000	82,3%	-26.000.000
Recettes	Contributions agricoles	100.000.000	100.000.000	100,0%	0.000.000
Recettes	Recettes fiscales de l'Etat concernant les activités de l'Etat	0	0.000.000	0%	0.000.000
Recettes	Autres recettes affectées par l'Etat (AVASIDC, COT, etc.)	47.800.000	21.800.000	45,6%	-26.000.000
Recettes	Autres recettes affectées (autres que l'Etat)	47.800.000	21.800.000	45,6%	-26.000.000
Recettes	Autres recettes affectées (autres que l'Etat)	47.800.000	21.800.000	45,6%	-26.000.000

Le graphique ci-dessous montre que toutes les catégories d'EPFG enregistrèrent de faibles niveaux de réalisation des ressources propres à fin décembre 2024.



**Tableau K2: Réalisation des recettes affectées par catégorie**

Catégorie (Mds)	Comptabilité	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
2023	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%
2024	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%
2025	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%
2026	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%
2027	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%
2028	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%
2029	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%
2030	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%

### 3.1.3.3: Réalisation des excédents sur gestions antérieures

Sur une réalisation de 76 milliards, les excédents sur gestions antérieures ont été réalisés à 76,0 milliards, soit un taux de 97,4% à fin 2024, en hausse par rapport à celui de 2023 qui s'élevait à 97,7%.

**Tableau K3: Réalisation des autres ressources par nature économique**

Nature économique	Montants	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)
		(Mds)	(Mds)	
2023	Montants de ressources reportées - dépenses EPP	17 000 000 000	17 000 000 000	100,0%
2024	Montants de ressources reportées	17 000 000 000	16 500 000 000	97,1%
<b>Total autres ressources</b>		<b>17 000 000 000</b>	<b>16 500 000 000</b>	<b>97,1%</b>

### 3.2: Réalisation des dépenses

Le montant de 681,7 milliards affecté aux dépenses des EPP et diverses excédentaires a été absorbé à hauteur de 680,0 milliards, soit un taux d'absorption de 99,9% à fin 2024, contre 99,9% enregistré à fin 2023. Ces dépenses comprennent 328,8 milliards pour l'implémentation et 351,2 milliards pour l'investissement. Le pourcentage réalisé par rapport à la prévision annuelle est de 99,7 milliards dont 42,3 milliards pour l'implémentation et 158,9 milliards pour l'investissement.

En dehors des dépenses de personnel qui ont été réalisées à hauteur 97,8%, toutes les autres natures de dépenses présentent des taux d'absorption inférieurs à 99%.





**Tableau 08: Estimation globale des dépenses par grande masse**

Catégorie de dépenses	Budget (en G) :	Actualité (en G) :	Taux d'exécution (en %)	Engagement (en G) :
Personnel	100 000 000 000	90 000 000 000	90,0%	1 000 000 000
Matériel et services	100 000 000 000	90 000 000 000	90,0%	10 000 000 000
Transfert	10 000 000 000	10 000 000 000	100,0%	1 000 000 000
<b>SPF dépenses d'investissement</b>	<b>1 000 000 000 000</b>	<b>900 000 000 000</b>	<b>90,0%</b>	<b>10 000 000 000</b>
Investissement budgétaire	10 000 000 000	10 000 000 000	100,0%	10 000 000 000
SPF dépenses d'investissement	10 000 000 000	10 000 000 000	100,0%	10 000 000 000
<b>TOTAL ENGAGEMENT</b>	<b>2 000 000 000 000</b>	<b>1 800 000 000 000</b>	<b>90,0%</b>	<b>20 000 000 000</b>

Source : Direction Générale

Les crédits (engagements) les plus importants sont enregistrés au niveau des lignes et services (20,4 milliards) et de l'investissement (10,0 milliards). Au niveau l'investissement, les crédits (engagements) sont alloués majoritairement au financement de plusieurs projets d'investissement au sein des EPSC.

Les EPSC enregistrer le niveau d'engagement le plus important avec 10,0% et les EPSC le plus faible niveau avec 0,0%.

**Tableau 09: Estimation globale des dépenses par catégorie**

Catégorie de dépenses	Budget (en G) :	Actualité (en G) :	Taux d'exécution (en %)	Engagement (en G) :
Personnel	100 000 000 000	90 000 000 000	90,0%	1 000 000 000
Matériel et services	100 000 000 000	90 000 000 000	90,0%	10 000 000 000
Transfert	10 000 000 000	10 000 000 000	100,0%	1 000 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>200 000 000 000</b>	<b>180 000 000 000</b>	<b>90,0%</b>	<b>20 000 000 000</b>

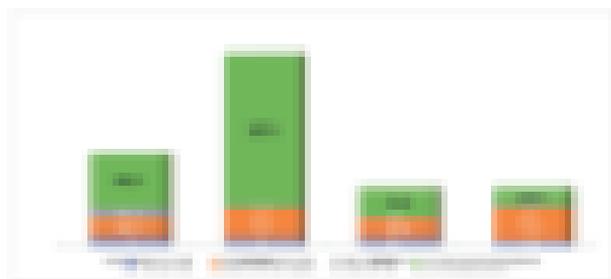
Source : Direction Générale

Le niveau de crédits (engagements) reste important sur les 03 dernières années. Les montants les plus importants sont enregistrés au niveau des dépenses de lignes et services et des dépenses d'investissement. Le disponible le plus important de l'exercice 2024 est enregistré au niveau des lignes et services avec 20,4 milliards, soit 07,0% du disponible.





### Graphique 23: Evolution des crédits imputés par catégorie sur la période 2020-2023



Source : Comptes Nationaux

#### 3.2.3: Evolution des dépenses d'exploitation

Pour un montant de 275,6 milliards, les dépenses d'exploitation des EPF et structures associées ont été exécutées à hauteur de 228,8 milliards, soit un taux d'exécution de 82,7%. Elles sont dominées par les dépenses de biens et services avec un taux d'exécution de 85,8%. Le taux d'exécution le plus élevé est enregistré au niveau des dépenses de personnel (87,8%) et les faibles ont été enregistrés à 62,2 %. Le niveau de crédits imputés reste tout de même important, soit 32,1 milliards.

#### Tableau 16: Exécution des dépenses par nature de dépenses

Catégorie de dépenses	Crédits (M)	Exécutés (M)	Taux d'exécution (%)	Dépenses (M)
Dépenses totales	275.600.000.000	228.800.000.000	82,7%	228.800.000.000
Personnel	275.600.000.000	241.000.000.000	87,4%	241.000.000.000
Biens et services	275.600.000.000	192.000.000.000	69,7%	192.000.000.000
Autres	275.600.000.000	15.800.000.000	5,7%	15.800.000.000
Total imputés	32.100.000.000	32.100.000.000	100%	32.100.000.000

Source : Comptes Nationaux

#### 3.2.3.1: Evolution des dépenses de personnel

Les dépenses de personnel ont été exécutées à hauteur de 241,0 milliards sur 275,7 milliards, soit un taux d'exécution de 87,8% contre de 86,8% en de 2022. Le gel non exécuté est de 3,0 milliards.





**Tableau 57: Répartition des dépenses de personnel par grands postes**

Catégorie	Dotations	Dotations	Taux d'exécution	Dépenses
	(A)	(B)	(C)=(B/A)	(D)
Crédits alloués au personnel enseignant de l'éducation de base	100 000 000 000	100 000 000 000	100%	1 000 000 000
Crédits alloués au personnel enseignant de l'éducation de base (hors enseignants)	10 000 000 000	10 000 000 000	100%	1 000 000 000
Crédits alloués au personnel enseignant de l'éducation de base (hors enseignants)	10 000 000 000	10 000 000 000	100%	1 000 000 000
<b>Total</b>	<b>110 000 000 000</b>	<b>110 000 000 000</b>	<b>100%</b>	<b>1 000 000 000</b>

Source: autorité de gestion

Les données (B) EPN ayant enregistré les niveaux les plus élevés de crédits non utilisés figurent dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 58: Les 10 EPN ayant les taux de crédits, personnel non utilisés les plus élevés**

N°	EPN	Budget (A) (€)	Exécution (B)	Reste (C) (€)	Taux de crédits non utilisés	Commentaires
1	000000	1 000 000 000	1 000 000	1 000 000 000	100%	Crédits de personnel enseignant non utilisés
2	000000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100%	Crédits de personnel enseignant hors enseignants non utilisés
3	000000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100%	
4	0000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100%	Crédits de personnel enseignant non utilisés
5	0000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100%	
6	000000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100%	
7	000000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100%	
8	0000	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000	100%	Crédits de personnel enseignant hors enseignants non utilisés
9	000000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	100%	Crédits de personnel enseignant non utilisés
10	000000	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000	100%	

Source: autorité de gestion



### 3.2.4.3. Réduction des dépenses de biens et services

Prévu pour 202,4 milliards, les dépenses de biens et services ont été réduites à hauteur de 202,8 milliards, soit un taux d'adhésion de 99,8% contre 87% en 2020.

**Tableau 16: Réduction des dépenses de biens et services**

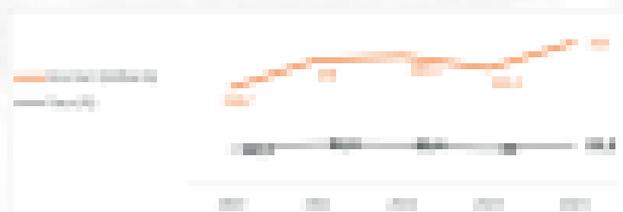
Catégorie	Exécution 2020	Exécution 2021	Taux d'adhésion	Différence
	en milliards	en milliards	en %	en milliards
Dépenses de biens et services	232 400 000 000	202 800 000 000	87,3%	-29 600 000 000

Source : ANEP/ANEP/ANEP

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des dépenses de biens et services exécutées entre 2020 et 2021. Nous observons une progression significative de ces dépenses, qui passent de 232,4 milliards en 2020 à 278 milliards en 2021, indiquant une croissance durant cette période. Cependant, en 2021, les dépenses exécutées connaissent une légère baisse. L'exercice 2021 se distingue par une légère hausse, avec une augmentation des dépenses à 278 milliards.

Malgré les niveaux d'exécution des dépenses de biens et services similaires observés sur les cinq (5) dernières années, une certaine performance est observée. En effet, malgré une planification budgétaire, les montants de crédits consommés restent importants et atteints à 20,4 milliards en 2020, 20,5 milliards en 2021, 21,8 milliards en 2022, 22,7 milliards en 2023 et 26,8 milliards 2024. L'accumulation de ces crédits comprime l'efficacité des dépenses programmées.

**Graphique 16: Evolution des crédits de biens et services exécutés de 2020 à 2024**



Source : ANEP/ANEP/ANEP





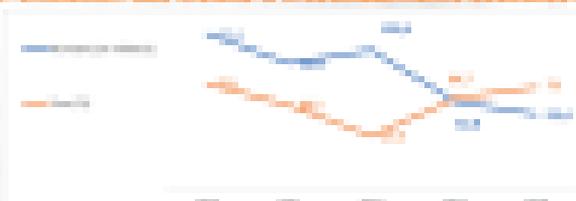
**Tableau 23 : Les BPPN ayant les bases de transferts non disponibles les plus élevées**

N°	BPPN	Revenu (en M\$)	Transferts (M\$)	Base (en M\$)	Taux de transfert non disponible	Descriptif
1	ANSA	200 000 000	0	200 000 000	100,0%	
2	INDUSTRIE	100 000 000	70 000 000	30 000 000	30,0%	
3	ANSA	80 000 000	71 000 000	9 000 000	11,3%	
4	INDUSTRIE	80 000 000	53 000 000	27 000 000	34,0%	Bases des crédits transférés au CACIBI sur la zone d'activités et autres de recettes de paiements externes
5	INDUSTRIE	600 000 000	480 000 000	120 000 000	20,0%	Transferts des prestations pour offre en échange des services
6	BPPN	1 000 000 000	1 000 000 000	0	0,0%	Les services non effectués. Réglementation internationale (paiement par la suite)
7	INDUSTRIE	1 000 000 000	1 000 000 000	0	0,0%	
8	INDUSTRIE	200 000 000	200 000 000	0	0,0%	

Source : INDUSTRIE

### 3.2.2. Evolution des dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées s'élevaient à 62,7 milliards sur une prévision annuelle de 72,7 milliards, soit un taux d'exécution de 72%. Ce taux est en hausse par rapport à celui de 2023 qui était de 68,3%, avec un montant réalisé de 62,7 milliards pour une prévision de 92,0 milliards.

**Graphique 26 : Evolution des crédits d'investissements autorisés de 2023 à 2024**


Source : INDUSTRIE

Note : Les données sont exprimées en milliards de dollars américains (M\$)





Le taux d'extinction global des dépenses d'investissement est de 70%. Bien qu'il soit plus élevé que celui de l'exercice 2020 qui était de 62,7 %, ce taux est plus faible que ceux des autres catégories de dépenses. Cette situation s'explique par la longueur des procédures d'extinction des marchés publics et la lenteur dans l'extinction des marchés par les adjudicataires.

Les six EPFV ayant enregistré les niveaux les plus élevés de crédits inutilisés figurent dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 13: Les six EPFV ayant les taux de crédits d'investissement inutilisés les plus élevés**

N°	EPFV	Engagements	Crédits de l'exercice	Restes à payer	Taux d'extinction	Commentaire
01	EPFV 01	200 000 000	171 000 000	290 000 000	70,5%	Crédits inutilisés en raison de la longueur des procédures d'extinction des marchés.
02	EPFV 02	17 000 000 000	1 200 000 000	1 000 000 000	64,7%	Crédits inutilisés en raison de la longueur des procédures d'extinction des marchés.
03	EPFV 03	10 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	60,0%	Crédits inutilisés en raison de la longueur des procédures d'extinction des marchés.
04	EPFV 04	10 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	60,0%	Crédits inutilisés en raison de la longueur des procédures d'extinction des marchés.
05	EPFV 05	10 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	60,0%	Crédits inutilisés en raison de la longueur des procédures d'extinction des marchés.
06	EPFV 06	10 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	60,0%	Crédits inutilisés en raison de la longueur des procédures d'extinction des marchés.
07	EPFV 07	10 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	60,0%	Crédits inutilisés en raison de la longueur des procédures d'extinction des marchés.
08	EPFV 08	10 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	60,0%	Crédits inutilisés en raison de la longueur des procédures d'extinction des marchés.
09	EPFV 09	10 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	60,0%	Crédits inutilisés en raison de la longueur des procédures d'extinction des marchés.
10	EPFV 10	10 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	60,0%	Crédits inutilisés en raison de la longueur des procédures d'extinction des marchés.

Source : Comptes Comptables et Financiers des Exercices 2020 et 2021



### 3.3. Résultat budgétaire

Pour des ressources mobilisées de 623,2 milliards, les dépenses effectuées s'élèvent à 680,0 milliards, soit un solde budgétaire excédentaire de 56,8 milliards à fin 2024. Ce résultat est en baisse de 41,3 milliards par rapport à celui de 2023 qui était excédentaire de 74,0 milliards.

Au niveau de l'investissement, pour des ressources mobilisées de 73,1 milliards, les dépenses d'investissement effectuées s'élèvent à 62,8 milliards, soit un solde budgétaire excédentaire de 10,3 milliards, tandis qu'au niveau de l'opérationnel, la mobilisation des ressources est de 550,1 milliards et les dépenses effectuées s'élèvent à 617,2 milliards, soit un solde budgétaire excédentaire de 13,6 milliards.

Les niveaux les plus élevés d'excédents budgétaires sont enregistrés au niveau de l'Agence Nationale de Gestion des Céréales (ANAGC) (24,8 milliards), l'Agence Emploi Jeunes (AEJ) (9,4 milliards), l'Office National des Sports (ONS) (3,3 milliards), l'Institut National de Régulation des Marchés Publics (INRMP) (2,1 milliards), l'Institut National de Formation des Agents de la Santé (INFAS) (2,0 milliards) et l'Office du Service Citoyen National (OSCN) (2,0 milliards).

### 3.4. Répartition des recettes des ressources propres

Sur des ressources globales totales de 623,2 milliards, les ressources propres s'élèvent à 88,6 milliards, soit 14,2%.

Les AED enregistrent le ratio le plus élevé des ressources propres avec 17,3%, suivis des EPIC à 14,8% et les EPIC avec 9%. Les EPIC enregistrent le ratio le plus faible 3%. (Voir tableau 16)

**Tableau 16: Répartition des ratios de ressources propres par catégorie EPIC**

Catégorie EPIC	Montants de ressources globales	Montants des ressources propres	Ratio des ressources propres
AEJ	100000000000	94000000000	9,4%
AE	100000000000	94000000000	9,4%
ANAGC	100000000000	24800000000	24,8%
ONS	100000000000	33000000000	3,3%
OSCN	100000000000	20000000000	2,0%
INRMP	100000000000	21000000000	2,1%
EPIC	100000000000	9000000000	9%

Source : l'ANAGC





## IV. DIFFICULTÉS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

### 4.1. Difficultés

Le contrôle des opérations budgétaires des Établissements Publics Nationaux et structures assimilées au cours de l'exercice 2024 a été confronté aux difficultés suivantes :

#### 4.1.1. Insuffisances d'ordre juridique

- Absence de textes de nomination de certains directeurs, sous-directeurs, chefs de service et autres responsables, préoccupés des litiges dans les procédures de validation administrative ;
- Carence de textes réglementaires devant encadrer la gestion des indemnités d'heures complémentaires, supplémentaires, des primes de rendement, et d'autres avantages ayant cours dans certains Établissements ou régissant la nomination des membres des conseils de gestion et fixant les modalités et le rôle des juries de présence ;
- Absence de textes de référence devenus obsolètes depuis la promulgation de la loi n°2023-027 du 10 août 2023 régissant les EPN, notamment le statut portant organisation administrative des EPN et les décrets portant organisation de certains EPN ;

#### 4.1.2. Insuffisances d'ordre opérationnel

- Accumulation des opérations d'engagements et d'annulations des dépenses en fin d'exercice, mettant ainsi une forte pression sur le contrôleur budgétaire et augmentant d'autant les risques d'erreurs ;
- Insuffisance des Contrôles Budgétaires aux données des ressources propres des universités, grandes écoles et établissements publics hospitaliers (droits d'inscription, frais d'accès aux soins) ;

### 4.2. Propositions de solutions

Les actions correctives ci-après sont proposées :

#### 4.2.1. Amélioration du cadre juridique

- Les ministères de tutelle technique doivent prendre ou faire prendre les actes de nomination de tous les responsables des Établissements sous leur tutelle, afin d'éviter que ces derniers exercent leurs fonctions de façon irrégulière ;
- Les ministères de tutelle technique doivent faire prendre les textes réglementaires appropriés pour encadrer la gestion des indemnités heures complémentaires,





Les ministères de tutelle technique doivent faire passer au collége de tous les ordres de centres des EPN diverses solutions depuis la promulgation de la loi 2020-027 du 14 août 2020 régissant les EPN.

#### **4.2.2. Amélioration de l'efficacité budgétaire**

Les directeurs des EPN doivent bien planifier leurs opérations budgétaires et respecter le rythme de consommation des crédits, conformément à la réglementation budgétaire.]

Les directeurs des EPN doivent donner aux comités budgétaires l'accès aux données de toutes les ressources propres de leurs établissements, pour leur permettre d'accomplir efficacement leurs missions.





## V. CONCLUSION

Malgré pour un montant de 688,8 milliards de FCFA en 2024, le budget des carrié (100) Établissements Publics/Nationaux et Structures Associées (Pays/PCFP) à fin 2024, à la suite des différentes modifications budgétaires, est passé à 681,7 milliards de FCFA. Les ressources générales affectées s'élevaient à 628,2 milliards, soit un taux de 92,1%. Les dépenses qu'on à elles ont été inscrites à hauteur de 680 milliards, soit un taux de 92,6%. De cette manière 2024, le solde budgétaire est excédentaire de 13,7 milliards de FCFA.

Les difficultés qui ont perturbé le contrôle des opérations budgétaires sont essentiellement d'ordre juridique, notamment la carence des textes régissant les EPN, et d'ordre organisationnel des dépenses, avec l'accumulation des opérations d'engagements et d'ordonnements des dépenses en fin d'année, l'insaisissabilité des Comptes Budgétaires aux données des ressources propres des entités, grandes écoles et établissements hospitaliers.

Pour y remédier, il est recommandé aux ministères de haute technique de faire valloier et compléter le dispositif juridique encadrant l'organisation des EPN) et aux directeurs de ces établissements de mieux planifier les opérations budgétaires, de sorte à respecter le rythme de consommation des crédits, conformément à la régulation budgétaire. Il s'agit d'assurer que les contrôleurs budgétaires ont accès à toutes les sources des ressources propres, afin d'améliorer l'accomplissement de leurs missions de contrôle.

















**Annexure B: Education of children with disabilities in the classroom 2024**

Case No.	Case Name	Case Description	Case Status	Case Outcome	Case Date
101	Case 1	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
102	Case 2	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
103	Case 3	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
104	Case 4	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
105	Case 5	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
106	Case 6	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
107	Case 7	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
108	Case 8	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
109	Case 9	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
110	Case 10	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
111	Case 11	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
112	Case 12	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
113	Case 13	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
114	Case 14	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
115	Case 15	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
116	Case 16	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
117	Case 17	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
118	Case 18	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
119	Case 19	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
120	Case 20	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
121	Case 21	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
122	Case 22	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
123	Case 23	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
124	Case 24	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
125	Case 25	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
126	Case 26	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
127	Case 27	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
128	Case 28	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
129	Case 29	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
130	Case 30	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
131	Case 31	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
132	Case 32	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
133	Case 33	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
134	Case 34	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
135	Case 35	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
136	Case 36	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
137	Case 37	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
138	Case 38	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
139	Case 39	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
140	Case 40	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
141	Case 41	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
142	Case 42	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
143	Case 43	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
144	Case 44	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
145	Case 45	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
146	Case 46	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
147	Case 47	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
148	Case 48	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
149	Case 49	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024
150	Case 50	1000-100-100	1000-100-100	1000-100-100	10/10/2024







## Annexe 2 – Budgets budgétaires à fin décembre 2024

**EPNs les moins performants quantitatifs en matière budgétaire les plus élevés en PPA**

EPN	PPA	Éléments révisés des consommations (A)	Éléments budgétaires (B)	Ratio (B/A)
1	BOZOU	10 000 000 000	10 000 000 000	100,00%
2	BOZOU	10 000 000 000	10 000 000 000	100,00%
3	BOZOU	10 000 000 000	10 000 000 000	100,00%
4	BOZOU	10 000 000 000	10 000 000 000	100,00%
5	BOZOU	10 000 000 000	10 000 000 000	100,00%
<b>TOTAL</b>		<b>50 000 000 000</b>	<b>50 000 000 000</b>	<b>100,00%</b>

Source : administration

**EPNs ayant réalisé les objectifs budgétaires les plus bas en PPA**

EPN	PPA	Éléments révisés des consommations (A)	Éléments budgétaires (B)	Ratio (B/A)
1	BOZOU	1 000 000 000	1 000 000 000	100,00%
2	BOZOU	1 000 000 000	1 000 000 000	100,00%
3	BOZOU	1 000 000 000	1 000 000 000	100,00%
4	BOZOU	1 000 000 000	1 000 000 000	100,00%
5	BOZOU	1 000 000 000	1 000 000 000	100,00%
<b>TOTAL</b>		<b>5 000 000 000</b>	<b>5 000 000 000</b>	<b>100,00%</b>

Source : administration

## PERFORMANCE EN MATIÈRE DE RECOURNEMENT DE RESSOURCES PROPRES

**EPNs les plus performants en PPA**

EPN	PPA	Éléments révisés des consommations (A)	Éléments budgétaires (B)	Ratio (B/A)
1	BOZOU	1 000 000	10 000 000	1000,00%
2	BOZOU	10 000 000	100 000 000	1000,00%
3	BOZOU	100 000 000	1 000 000 000	1000,00%
4	BOZOU	10 000 000	100 000 000	1000,00%
5	BOZOU	10 000 000	100 000 000	1000,00%
<b>TOTAL</b>		<b>100 000 000</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>1000,00%</b>

Source : administration

**EPNs les moins performants en PPA**

EPN	PPA	Éléments révisés des consommations (A)	Éléments budgétaires (B)	Ratio (B/A)
1	BOZOU	1 000 000	1 000 000	100,00%
2	BOZOU	10 000 000	10 000 000	100,00%
3	BOZOU	100 000 000	100 000 000	100,00%
4	BOZOU	10 000 000	10 000 000	100,00%
5	BOZOU	1 000 000	1 000 000	100,00%
<b>TOTAL</b>		<b>100 000 000</b>	<b>100 000 000</b>	<b>100,00%</b>

Source : administration





